

Récits

Intro

Evoquer ici d'autres textes, qui sont partie prenante d'une culture du crime et qui sont aussi pour l'historien des sources de l'histoire du crime et de ses imaginaires. Car la production imprimée ne se borne pas à la fiction, et parmi les imprimés non fictionnels les genres du récit de crime sont stables, avec des phases de contamination d'une forme à l'autre. Mais c'est la presse qui joue ici le premier rôle.

I/ La persistance des supports et genres traditionnels

Au XIXe, le récit de crime continue de se diffuser grâce aux supports traditionnels **nés** dans la foulée de l'imprimerie. Il s'agit d'écrits imprimés à bas prix qui transitent par les réseaux du colportage de librairie à son apogée au milieu du XIX (Laurence Fontaine, *Histoire du colportage en Europe. XVe-XIX*, A Michel, 1993). Des supports anciens qui loin de survivre connaissent une expansion maximum et des genres qui se renouvellent.

1/L'âge d'or du canard sanglant

Le récit de crime se diffuse d'abord grâce aux supports traditionnels **des occasionnels**. Depuis la fin du XVe s, les occasionnels qui sont des feuilles d'information non périodiques, à destination populaire, véhiculent toute une "littérature d'échafaud" canards, plaintes, relations diverses, avec ses feuilles volantes, petites brochures.

Les canards apparaissent au XVIe s, sont spécialisés ds la diffusion de nouvelles extraordinaires, vraies ou imaginaires (et le terme va vite désigner une fausse nouvelle) : animaux fantastiques commettant les pires ravages, naissances monstrueuses, inondations et crimes spectaculaires de la relation axée sur les détails sensationnels et la dimension moralisatrice

. Ces canards sanglants sont édités par des éditeurs spécialisés¹, diffusés par le colportage², criés et vendus sur la voie publique avec autorisation du préfet. Age d'or le XIXe. On les présente comme des survivances ds 2^e mi du XIX (< concurrence de la grande presse), mais en fait se maintiennent jusqu'à la 2nde guerre, notamment en province.

Plusieurs éléments du canard criminel :

- image de dimension importante : une gravure sur bois avec dessin assez grossier et stylisé, avec des artifices décoratifs de mise en valeur (médaillons, frise).

[C'est par ce procédé de reproduction au début de la période que passe l'iconographie du crime avant la mise au point de la lithographie, plus facile, qui a permis la multiplication des images de criminels, vendue séparément (plusieurs portraits de Lacenaire) ou insérée en hors-texte dans un journal ou dans un livre [cf la lithographie représentant les têtes de Lacenaire et d'Avril, exécutée d'après les moulages faits sur les prisonniers à la Conciergerie, et parue dans *Bagnes, prisons et criminels* de Benjamin Appert].

¹ Paris, Rouen, Chartres, Orléans : lieux d'édition populaire, peu Epinal.

² Les colporteurs et chanteurs sont contrôlés : doivent déclarer le catalogue des ouvrages qu'ils diffusent

- un long titre et circonstancié destiné à être crié (ex : *Exécution de Lacenaire et de Victor Avril, à Paris, le 9 janvier 1836. Détails curieux sur ces deux célèbres assassins qui ont fait un grand nombre de crimes et commis plusieurs vols*, Paris, impr. Poussin, 1836)

- un texte en prose

- complainte : poème chanté (timbre « se chante sur l'air de Fualdès » ou la Paimpolaise ds 1930s, strophique, ss refrain, assez long (complainte de Dumollard en 1862 compte 62 couplets !) avec exorde (entrée en matière), narration du crime (2 à 20 strophes) et monologue intérieur du condamné : donne la parole au coupable, se présente dans tte son horreur, avoue sa faute, proclame sa culpabilité, appelle sur lui le châtiment. Et se termine par une morale qui permet la réintégration du condamné qui a accepté d'expier. Un syst de représentations collectives ds leq les condamnés st pris cf P. Rivière a écrit un mémoire où il reprend les codes des canards cf Foucault.

Mais ambiguïté de cette litter : véhicule le modèle du criminel repentant, mais donne une sauvage grandeur au criminel au crime odieux et grandiose donné au crime .Véhicule un imaginaire où le criminel grand ds son horreur est l'objet d'une sombre héroïsation par le supplice, provoque une sorte d'horreur sacrée.

2/ Vies de brigands

(! *Master 2 stop : biographies de criminels et brigands, évolution du genre cf Tatasciore, Sottocasa*)

Même chose dans toute une production pop qui raconte la vie des grands criminels et qui s'est développée à l'ep moderne à côté de la tradition de la gueuserie contant vies, ruses et tours des mendiants et voleurs. Le genre des biographies de brigands, plus ou moins héroïsantes et contestataires, a perpétué la renommée des figures de l'illégalisme populaire entre gloire et honte ; maintes fois rééditées cf *Vie de Guilleri*, soldat et chef d'une bande de voleurs poitevins exécuté en 1608³, de *Histoire de la vie et du procès du fameux Louis Dominique Cartouche*; du contrebandier Mandrin, champion de la contestation antifiscale ds en Dauphiné au XVIIIe. Exploits de Mandrin, Cartouche (historien de P8 Poveri) tjs joués sur scène. A qui s'ajoutent des figures plus récentes cf en 1849 publié *Histoire de Mandrin et de plusieurs autres voleurs célèbres suivie d'un Dictionnaire d'argot français*⁴ : comprend ce texte donne une vie de Lacenaire, à côté d'autres biographies (les fameux brigands Mandrin et Cartouche, le faussaire Anthelme Collet). Reed multiples.

Le récit criminel populaire semble se maintenir et coexiste avec de nouveaux imaginaires de la transgression (du brigand romantique, glissement du représentant d'une

³ *Il était un p'tit homme
Qui s'appelait Guilleri, carabi
Il s'en fut à la chasse
À la chasse aux perdrix, carabi
Refrain
Titi carabi, toto carabo,
Compère guilleri.
Te lairas-tu, te lairas-tu,
Te lairas-tu mouri?*

⁴ Aussi : Lacenaire. Assassinat, tentative d'assassinat et de faux. Les crimes célèbres : recueil des événements les plus tragiques, attentats, meurtres, assassinats, parricides... suivi de détails sur l'exécution des condamnés et sur le régime des bagnes.... Paris 1843 (t. 2)

collectivité à l'individu exceptionnel (Juxtaposition ? Perméabilité ? Relève ?). La biographie criminelle prend la forme de recueils plus ou moins encyclopédiques de bio de criminels célèbres (*Les Brigands et Bandits célèbres* Maurice Alhoy 1845⁵ ; *Le Livre Rouge. Histoire de l'échafaud en France* 1863), plus ou moins romancés (Théodore Labourieu *Les criminels célèbres* en 1885) et à compter du Sec Emp de roman feuilleton (séries de « bandits d'autrefois et d'aujourd'hui » publiée ds gds quotidiens pop) et de ttes sortes de fascicules à bon marché.

! *Faudrait étudier les biographies de criminels* (JL Chappey qui, quelles représentations, quelle perméabilité avec la littérature légitime).

Noter qu'il y a aussi toute une production pittoresque sur Paris, en part après l'haumanisation qui révèle le vieux Paris qui a survécu aux transfo) sur les voleurs, les prisons, parfois par des policiers. Genre des Mémoires de policiers depuis Vidocq 1829 promis à longue postérité (Canler, Claude, Guillaume, etc.), voire préfet de police (Gisquet 1840). Alhoy et Lurine, *les prisons de Paris* en fascicules.

II/ Les « genres du prétoire » (Amélie Chabrier, autrice d'une thèse sur le sujet)

Les écrits qui représentent les procès judiciaires. Des genres destinés à l'origine à un public judiciaire et qui touche ensuite un public beaucoup plus vaste et qui s'influencent mutuellement.

1/ Les Causes célèbres

Les causes célèbres sont des recueils à dimension encyclopédique de procès fameux dont le but est d'instruire en faisant connaître la législation et la jurisprudence, mais aussi de divertir (des causes extraordinaires) et d'édifier ensuite.

Deux inflexions affectant le genre ; une désaffection pour les procès anciens et l'intérêt croissant pour les procès contemporains, la publication par livraisons d'autre part qui aboutit in fine à la publication en gros volume.

Répertoire général des causes célèbres en 1834-36 de Saint-Edme, en plusieurs séries et au total 16 volumes.

Causes célèbres de tous les peuples d'Armand Fouquier sous le Sec Emp Tjs soucieux du vrai : « les causes célèbres racontent et n'inventent pas » et de « l'éducation morale des lecteurs » cf St Edme « un recueil vengeur »

Le genre subit la concurrence de la presse judiciaire et des romans feuilletons et se renouvelle : se démocratise cf CC de Fouquier republiées en 1869 en collection de poche sous le titre *Petite collection historique illustrée de Causes célèbres*, en quatre volumes.

Se fictionnalise avec l'apparition à la fin du siècle de collections rédigées par de gds chroniqueurs judiciaires comme le très reconnu Albert Bataille du *Figaro* cf *Causes criminelles et mondaines* du 1861-98 (publication de ses CR) ; signés d'un grand nom de la chronique des tribunaux perdurent : Geo London et *Les Grands procès de l'année*, jusqu'à Frédéric Pottecher (ère) et *Les Grands Procès de l'histoire*.

2/Naissance de la presse judiciaire

Fondation en 1825 par Darmaing du 1^{er} quotidien judiciaire, la *Gaz des tribunaux*, au prodigieux succès. Des imitateurs *Le Droit* 1835 ms reste le plus imppt et longévité : absorbée

⁵ avec anecdotes et récits de vie puisés ds la tradition de la gueuserie, fait large place à la cour des miracles

par la Gaz du Palais en 1955. Destinée à l'origine aux professions juridiques (magistrats et avocats) et tirage restreint, mais qui va être lu aussi par le grand public (P Larousse « la plus vaste collection de Causes Célèbres ») et peut la considérer co une matrice d'un gd nbre de récits car ses textes st repris sur des supports divers, jnaux, CC, etc. Une source d'inspiration pour écrivains (Stendhal-Berthet, Hugo et Gueux, voleur récidiviste puis assin du dr atelier de la prison et exécuté pour ce crime 1834) et mine pour les historiens car les débats judic st purement oraux.

Publie décisions de justice, comptes rendus de procès et des faits divers, ms sélectionne les affaires intéressantes, en fonction du critère de l'utilité ms aussi de leur caractère curieux : le « bizarre », le « touchant », le « burlesque » ou le « plaisant », explique Darmaing ds la présentation de son projet éditorial ds 1^{er} numéro⁶.

3/ La chronique judic

Une rubrique importante ds ts jnaux d'info, avec des intitulés divers « Tribunaux », « Nvelles judic » qui rassemblent les aff passées en jugement, racontées en quelques lignes, svt de man descriptive pour faire connaître les verdicts et souligner un point de droit. Svt repris de la Gaz. Mais progressivement, les aff impttes s'émancipent de cette rubrique pur donner lieu à des articles plus longs, en 1ere page ; *affa Fualdès en 1817 et 18 (Rodez et Albi), Lafrage*, Noter deux pôles de la chronique.

la petite chronique comique pour les débats de police correctionnelle, qui donnent lieu à des récits cocasses cf les chroniques pleines d'humour de Jules Moinaux à la Gaz des trib (pub plus tard, en 1881 sous le titre *Tribunaux comiques*).

le grand compte rendu sténographique pour la cour d'assises qui relate les audiences sur plusieurs colonnes et se littérarise. Qui est un genre prestigieux, très codifié dont les auteurs constitue l'aristocratie du journalisme. sont liés à la magistrature et au barreau cf Henri Torrès (la Vérité, l'Humanité), Albert Bataille (fondateur de l'Association de la presse judiciaire qui rassemblent les jlistes judiciaires en 1887)

Le compte rendu judiciaire est devenu un article majeur de la presse au XIX avec triple fonction : instruction, édification, recreation. Ouvrier-maçon Martin Nadaud « je ne connaissais pas de plus belle distraction que d'aller passer quelques heures dans l'une ou l'autre de nos ch correchnelles ou à la cour d'assises » (Mémoires).

III/ L'irrésistible ascension du fait divers

Spectaculaire expansion du FD criminel qui a partie liée avec la « civilisation du journal » ds laquelle la Fce a basculé au XIX qui fait du journal un produit de consommation courante.

Terme désigne au pl une rubrique et un genre journalistique, consacré à la relation de nouvelles très diverses, d'intérêt secondaire : accidents de voitures, inondations, crimes. Attesté en 1838 sous la plume de théo Gautier, mais son histoire est plus ancienne car il hérite des occasionnels. Il s'impose sous le Second Emp avant de triompher sous la 3^e République. Elle marque le passage du merveilleux au quotidien et du surnaturel aux mystères du crime. 2 pôles : catastrophe et crime. Mais le FD criminel dev un phe massif au point que le terme de FD finit par désigner un crime (alors qu' est un type d'info, de récit, une catégorie narrative).

⁶ *La Gazette des tribunaux*, 01/11/1825.

1/ la naissance du fait divers

A lieu dans le cadre de la naissance de la gde presse populaire avec la fondation en 1863 du *Petit Journal* par Moïse Millaud. Le journal est non politique pour ne payer un droit de timbre avec le but d'atteindre des catégories de lecteurs que la presse quotidienne n'a encore touchées que par occasion. Prix bas qui permet au jnal de doubler en trois mois ses tirages et de dépasser largement les autres quotidiens parisiens. Mais le prix ne fait pas tout et la révolution vient de l'affaire Troppmann en septembre 1869, un jeune assis qui a massacré d'une famille de 7 personnes. Le « crime de Pantin » permet au jnal de décupler ses tirages en quelques jours⁷. Il atteint en décembre 1869, 340 000 exemplaires, soit à peu près deux fois plus à lui tout seul que tous les journaux politiques parisiens réunis. Le PJnal suspend le feuilleton en cours pour rendre compte du procès. Le 19 janvier 1870, jour de l'exécution de l'assassin, le quotidien tire à près de 600 000 exemplaires⁸. Il est devenu le premier journal de masse de notre histoire.

Le FD (et le feuilleton) feront le succès du titre : st des moyens de fidéliser des lecteurs par un organe qui se vend essentiellement au n° et est « crié » ds la rue (=> importance de la Une). Les récits de faits divers gagnent progressivement l'ensemble de la pagination égrenant la chronique des petites gens qui lisent les mille petits et grands dérèglements de la vie quotidienne, beau crime ou petites aff ss relief, un objet de conso quotid.

2/La presse populaire usine à crime

D'autres journaux emboitent le pas : Le Petit Parisien en 1876, qui deviendra le 1er quotidien en 1900, Le Matin en 1883 et Le Journal en 1892 : ils forment en 1914 le groupe des « quatre grands », qui tirent à plus d'un million d'exemplaires. Journaux à un sou qui traite toutes les matières non politiques et diffuse à très grande échelle des récits de crime, feuilletons et FD.

A partir des années 1880, les principaux quotidiens ont une rubrique de faits divers fixe et structurée dont le contenu est majoritairement consacré au récit des crimes, accidents et suicides. Mais vite à l'étroit dans ses rubriques, le fait divers déborde les deux ou trois colonnes qui lui étaient dévolues et envahit la une des quotidiens populaires à un sou où l'affa « intéressante » se retrouve et saturent progressivement de larges pans de l'espace rédactionnel. Essor spectaculaire à la BE où dev plus nbx et plus longs, profitant de l'exploitation du th de l'insécurité.

Les grandes affaires constituent des T forts ainsi l'affa Steinhel la plus retentissante en 1908 (assat mystérieux ds leur villa parisienne du mari de Mag Steinhel et de sa mère) autour de Mag l'héroïne, une belle femme qui a été la maîtresse du Pt F Faure, mort ds ses bras en 1899; multiplie les mensonges et les révélations pendant l'enquête ; au moment de son arrestation, plus du quart du PP se consacre à l'affaire ; au moment procès 1909, un tiers.

Aff Bonnot en 1912, aff Henriette Caillaux en 1914 (assine le dr du Figaro Gaston Calmettes).

⁷ M. Perrot, "L'affaire Troppmann", in *L'Histoire*, janvier 1981.

⁸ M. B. Palmer, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier, Coll. historique, 1983, p.31

Mouvement qui dépasse le cadre des grands journaux d'information (pop) et touche l'ensemble de la presse nationale: ds les années 1900, la Une du quotidien socialiste *l'Humanité* est régulièrement envahie par les fait divers, du crime passionnel à l'agression nocturne. En 1933, au moment de l'affaire de la parricide V Nozière, le journal radical *L'Œuvre*, l'un des tout premiers quotidiens d'opinion du pays, compte à peine moins d'articles consacrés spécifiquement à l'affaire que Paris-Soir, le gd jnal d'information du soir des années trente.

Le FD gagne ses lettres de noblesse via les mutations plus générales qui affectent les entreprises de presse (américanisation): la professionnalisation des rédacteurs, l'ambition des journaux de dispenser une information à la fois vraie et vivante, la naissance du petit reportage, le recours à l'interview et à l'enquête. Non seulement les jnaux suivent l'avancée des enquêtes judic et en relatent les détails, mais encore ils doublent l'enquête officielle en opérant des « enquêtes personnelles » auprès des proches des suspects, auprès des témoins, mènent une enquête parallèle. Co la littérature policière, le FD joue rôle dans l'investissement par l'imaginaire de l'enquête (lieu de cristallisation de l'imaginaire du crime) comme moyen d'apporter de l'intelligibilité au crime et de dissiper son opacité. A travers la figure du reporter (autre figure de l'investigateur cf policier, détective), la conscience publique s'investit dans la recherche et le triomphe de la vérité. Le FD dit à sa manière que le travail de la justice concerne de très près les citoyens de la République. Rappeler qu'on est dans le contexte de mise en place et d'affermissement de la démocratie avec la IIIe Rep et que le pouvoir judiciaire est un pilier de la démocratie.

Le fait divers criminel c'est une écriture particulière en tension entre l'information et la dramatisation, le fait et l'émotion, l'hypertrophie du détail pittoresque ou pathétique, avec pour les grandes affaires une contamination du modèle du roman-feuilleton (es grandes aff st déroulée en feuilleton, rythmé par révélations et coups de théâtre), une rhétorique dramatique, axée sur le mystère (multiplient les questions)...

3/ Apparition d'une presse spécialisée

Après l'ancêtre de la Gaz des trib, c'est de la BE que datent des feuilles exclusivement consacrés au fait divers criminel. st des hebdomadaires illustrés. *Les Faits divers illustrés* né en 1905 marient FD et romans-fctns, mais le plus marquant est *L'Oeil de la police* 1908 jusqu'en 1914, 1^{er} numéro distribué gratuitement. Magnifique couverture polychrome, racoleuse, spectaculaire ; associe FD et roman policier. Existente ensuite des imitations, ms qui ont peu de succès. Durée de vie de ces hebdomadaires brève, ce qui semble montrer que les quotidiens et leurs suppléments illustrés suffisent à occuper ce marché. Ce qui rend particulièrement singulier le succès remporté par l'hebdomadaire *Détective*, qui se présente co le « premier hebdomadaire des faits divers ». Lancé en 1928 par l'éditeur Gaston Gallimard avec Georges Kessel qui réunit une équipe brillante avec avocats, reporters, écrivains. Une st spectaculaires : centrées sur une photographie unique, frappée d'un titre incisif en capitales. Le tout couleur sépia, frappante. Le magazine xplie les reportages illustrés dans les bas-fonds du crime, de la prostitution et des bagnes. Et parvient à tirer à 350 000 exemplaires par semaine. Un succès qui encourage des imitateurs, comme *Police magazine* (1930), ds le contexte de l'essor de la presse hebdo ds années trente.

Ces hebdo ont bien compris que le FD n'est pas qu'une question d'écriture : aussi une affaire d'illustration : leur succès repose largement sur l'image (magnifique *Oeil de la police*, photomontages spectaculaires de *Détective*).

Avant eux, phénomène des **suppléments illustrés** pub chaque semaine par les quotidiens pop. Le Petit Journal : en 1890, lance son supplément illustré du dimanche. Constitué de deux gravures polychromes pleine page, pages intérieures avec textes, récits, nouvelles souvent illustrées : portraits de criminels ou de victimes, étapes de l'action judiciaire, découverte du cadavre, arrestation, procès. Les gravures de la Une du suppl symbolise cet âge du FD. Ds les années 1910-20s recours à la photographie l'emporte sur les gravures : photographies des lieux du drame, des cadavres, de ts les moments et acteurs de l'enquête cf témoins, avocats.

IV/ Des récits criminogènes ?

Cette débauche de sang ds la presse et la littérature alarme. Quel effet sur la moralité publique ? Peur récurrente que les récits de crime corrompent la moralité voire poussent au crime. Cette peur est contemporaine de l'essor de la lecture et de la peur de nouveaux publics vulnérables.

Procès de Lacenaire a été aussi celui du romantisme : à force de célébrer le criminel révolté, fallait pas s'étonner d'un ho comme Lacenaire ; a été accusé d'avoir copié les modèles romantiques pour construire son personnage et joué au héros fatal. Rtsime accusé d'avoir offert à l'assassin lettré des modèles d'identification : Schiller, Byron, Sand. Autre modèle : Robert Macaire. Article de Janin ds Journal des Débats qui compare Macaire et son complice Bertrand à Lacenaire et Avril.

Idée aussi que le rtisme a tourné la tête au public, prêt à faire fête à l'assin en qui il a vu un révolté sublime, « une belle horreur ». Clair que le rtisme a servi de grille de lecture du personnage cf « don Juan de l'assassinat » active une figure mythique du rtisme (Byron ; Musset, *Namouna* ; Balzac *L'elixir de longue vie* ; dumas) => dc le monstre était le fruit de la rencontre entre un public et un individu qui savait en exploiter le goût.

En 1840, l'affaire Marie Lafarge jugée pour avoir empoisonné son mari donne lieu à une attaque en règle contre le roman-feuilleton : incrimine Soulié (*Les Mémoires du diable*). Public féminin vulnérable.

Jliste Hip Castille parle à propos de Lacenaire et Marie lafarge d'une "inoculation littéraire" du crime.

A la Belle Epoque, même discours qui fait de la litter criminelle et en part de la presse la cause du développement de la criminalité juvénile. En 1908, une proposition de loi, adoptée puis enterrée, prévoit d'interdire la publication de tte illustration représentant des scènes de crime, réelles ou imaginaires. Cinéma jugé plsu dangereux que le texte par son réalisme. En 1909 une polémique est déclenchée par un cameraman de la soté Pathé-Actualités qui filme une exécution capitale à Béthune (faut dire que 4 têtes st tombées cf c'est la bande Pollet les «bandits d'Hazebrouck»). Des maires prennent des arrêtés qui interdisent des films dangereux.